



JURISADOM

IMMOBILIER ET RGPD



Public Visé :

**Professionnels de
l'immobilier**

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit
immobilier**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser la réglementation du RGPD

Mettre en œuvre le traitement des données personnelles dans son entreprise

Gérer les relations avec la CNIL

PROGRAMME

Cadre juridique et enjeux du nouveau règlement européen « données personnelles » (RGPD)

Les principes de la directive 95-46 et de la loi Informatique et Libertés

Les principes fondamentaux du RGPD/ licéité, limitation des finalités, minimisation/exactitude et conservation limitée des données, intégrité, confidentialité, responsabilité, base légale des traitements, consentements, catégories particulières des traitements, condamnations pénales et infractions

Les entreprises concernées

Les critères d'application territoriale, acteurs et responsables : co-responsabilité des clients et prestataires

Les obligations des entreprises

La cartographie des traitements et la préparation d'un plan de recommandations

Comprendre et mettre en œuvre les exigences « Privacy by Design », « Security by Default »

Comprendre et mettre en œuvre l'« Accountability »

Les procédures d'évaluation des risques

Quelles sont les mesures juridiques et contractuelles ?

La définition d'une « roadmap » de mise en conformité

La rédaction des politiques de vie privée adaptées et transparentes

La définition de la responsabilité entre intervenants

Les mentions d'information et modalités de recueil des consentements des personnes

Le cas particulier du profilage (e-Privacy)

Le rôle du DPO.

Les Relations avec la CNIL

Les amendes en fonction du CA,

La multiplication à venir des contrôles

L'obtention une labélisation CNIL pour faciliter les transferts de données

**Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations
concrètes rencontrées par VOTRE entreprise**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A